

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délégataires : 14</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 17/09/2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 17/09/2024</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 20 du mois de septembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, M. ROLIN Jérôme, M. PAQUIEN Lionel, Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme JANTON Joëlle, Mme RONGY Marie-Madeleine, Mme MATHIEU-POUGET Régine, M. DUC Bernard</p> <p>Absents excusés : M GAUDENECHÉ Patrice (a donné pouvoir à ROLIN Jérôme), M BRET Vincent (a donné pouvoir à JANTON Joëlle), Mme MARION Isabelle (a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), M RODRIGUEZ Richard, M MARY Claude,</p> <p>Absents : CARRERE Alexandra , DUC Gwendoline, CLET Benjamin Secrétaire de séance : BESSON Isabelle</p>

DÉLIB. N°49 -2024_ OBJET : DM N°4 (Annule et remplace la délibération n°042-2024/DM n°3)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter une DÉCISION MODIFICATIVE : VIREMENT DE CRÉDIT, étant donné les insuffisances budgétaires à l'article 673. Il est proposé un virement de crédit de 3000 € de l'article 615231 (Voirie) pour alimenter l'article 673.

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT	CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT
615231	-3 000,00 €	673	+ 3 000,00 €
TOTAUX	-3 000,00 €	TOTAUX	+ 3 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Approuve la décision modificative n°3 comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT	CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT
615231	-3 000,00 €	673	+ 3 000,00 €
TOTAUX	-3 000,00 €	TOTAUX	+ 3 000,00 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	14
Abstention	
Contre	

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 20 septembre 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

